



Samedi 9 Mars
à partir de 14h
Carnaval
> à la salle d'animation
par l'APE

Samedi 16 Mars
9h30-11h30
Ramassage journaux
> Ateliers municipaux
par l'APE

Samedi 6 avril
à 9h
**Portes ouvertes au
collège Emile Laroue**

1

Vos médecins vous informent
que les prises en charge en
médecine générale
s'effectuent conjointement
entre deux sites à FRASNE
par les Drs GREUSARD, BOFFA
et INVERNICI.
Un numéro unique pour la
prise de rendez vous :
03.81.49.81.14.

2

L' Opération Brioches
organisé par l'ADAPEI aura
lieu du 8 au 14 avril 2024. Les
fonds récoltés seront utilisés
pour améliorer la vie des
personnes handicapées sur
notre secteur.
En 2023, à Frasne, 490
brioches ont été vendues,
récoltant
3 617,50 €.

3

**Frasne Plongée organise son
vide grenier annuel.**
Le mercredi 1er mai à 7h00
sur le parking du Super U.
Buvette et restauration sur
place.
Informations et réservation
emplacement au 0641494122
ou par mail à :
infofrasneplongee@gmail.com

Foncier innovant

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a annoncé que son programme expérimental "foncier innovant" de 2022 est désormais étendu à tous les départements.

Il repose sur l'utilisation et l'analyse des images aériennes comparées aux données collectées par l'administration fiscale.

En cas de "déclaration anormale", des ajustements fiscaux sont appliqués.

Cela concerne la taxe foncière ainsi que la taxe d'habitation pour les résidences secondaires ou locatives, et elles peuvent être recalculées jusqu'à 4 ans en arrière et pour les années à venir.

Nous conseillons à toute personne ayant construit une piscine de vérifier auprès de la mairie si elle doit être déclarée en effectuant une demande d'autorisation d'urbanisme.

Eclairage public

Afin d'optimiser l'utilisation et les coûts de fonctionnement de l'éclairage public, nous procédons actuellement à des essais consistant à jouer sur l'abaissement de puissance et les temps d'éclairage.

Ces essais ne peuvent être réalisés que dans des secteurs équipés de lampe à LED, ce qui explique que certains quartiers demeurent éclairés toute la nuit et que d'autres fassent toujours l'objet d'une extinction entre 23h00 et 5h00.

Le but recherché est de remplacer l'actuelle coupure nocturne par une plage de fonctionnement entre 22h00 et 6h00 ramenée à environ 10 watts. L'avantage serait de maintenir une lueur suffisante pour se déplacer dans les rues mais également de maintenir alimenté, l'ensemble des caméras. Ces essais devraient se poursuivre pendant quelques mois et à terme nous guider dans nos choix pour renouveler les quelques 300 lampes dont la technologie vieillissante ne permet pas ces options.

Tri des biodéchets à la source

À partir du 1er janvier 2024, les autorités locales doivent instaurer le tri des biodéchets à la source. Il est important de noter que Préval est responsable de la gestion des ordures ménagères.

La stratégie « biodéchet » approuvée par les élus de Préval concerne principalement le développement du compostage local. Elle propose diverses solutions adaptées aux besoins des utilisateurs et à la taille des villes. Pour la commune de Frasne, les mesures suivantes sont en vigueur :

- Pour les résidents de maisons individuelles : subvention pour l'achat de composteurs en bois distribués par Préval, coût restant à la charge de l'utilisateur : 40€ ;
- Pour les résidences avec espaces verts : accompagnement pour l'équipement et la pratique du compostage au pied des immeubles.

Les élus de la commune de Frasne envisagent la création de site de compostage public accessible à tous les habitants. Pour plus d'informations, veuillez contacter Préval au 06 48 70 86 03 ou par e-mail à compostage@preval.fr.

L'Association des Parents d'Élèves du collège

Créée en 1984, son objectif est de collaborer avec l'établissement scolaire pour prendre les meilleures décisions dans l'intérêt général des élèves, signaler tout problème non identifié et servir de lien entre l'école et les parents.

Chaque année, l'association organise la vente de kits de fournitures scolaires pour offrir des tarifs de groupe aux familles et collecter des fonds pour financer les sorties pédagogiques.

En 2024 cette action ne sera pas possible faute de bénévoles. Pour perdurer en 2024/2025 et selon le cadre légal, il manque plusieurs nouveaux membres. Nous espérons accueillir de nouveaux bénévoles.

Au-delà de l'investissement - somme toute mesuré - c'est une ouverture vers les autres qui permet aussi de lutter contre l'individualisme et le repli sur soi.

L'engagement à l'APE et indépendant des parents d'élèves élus à l'élection des parents d'élèves du collège.

Contact : apecollegefrasne@gmail.com



Vente de bois

La commune organise une vente de bois à destination des particuliers.

Elles se déroulent entre le 04 mars au 29 mars 2024. Le dossier de soumission est à retirer en mairie.

Écoles

Pour la rentrée scolaire 2024, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant dès à présent. Pour ce faire, veuillez vous rendre à la mairie afin de retirer le dossier d'inscription.

C.C.A.S

Le CCAS propose une nouvelle sortie le 25 juin à Vouglans pour un déjeuner croisière et une visite au musée.

Chaque participant devra s'acquitter de la somme de 38€.

La journée est ouverte aux Frasnais âgés au minimum de 75 ans.

Les places sont limitées nous vous invitons à vous inscrire auprès de Mélanie à l'accueil de la mairie jusqu'au 15 Avril.

Conteneurs

Les conteneurs (verre et vêtements) ont été déplacés au parking de la salle polyvalente situé entre les deux terrains de football.

Nous vous prions de respecter les lieux et de témoigner du respect envers les agents responsables du site et de la collecte. Merci !